

**Conseil de la fédération :
Aperçu du plan de travail sur le commerce intérieur**

1.0 Actions immédiates		
Objectif:	Autorité responsable :	Date d'achèvement:
1. Renouveler l'engagement de faire honneur à toutes les obligations prévues par l'ACI dans sa version actuelle	Nouveau-Brunswick et Manitoba	les premiers ministres mandatent leurs ministres responsables du commerce intérieur – immédiatement; suivi par les ministres – avril 2004
2. Mener à terme les négociations provinciales-territoriales sur les marchés publics	Colombie-Britannique	accord des premiers ministres sur l'inclusion de l'approvisionnement par les sociétés d'État – immédiatement; suivi sur les détails et communication des résultats au gouvernement du Canada – avril 2004
3. Présenter des rapports d'étape au Conseil de la fédération	Nouveau-Brunswick et Manitoba	juillet 2004
2.0 Objectifs à court terme		
Objectif:	Autorité responsable :	Date d'achèvement:
1. Accroître la flexibilité du processus décisionnel	Québec	avril 2004
2. Améliorer le mécanisme de règlement des différends de l'ACI (<i>l'équité de la procédure</i>)	Ontario	avril 2004
3. Entreprendre l'évaluation des brèches qui existent entre le champ d'application de l'ACI et les enjeux qui échappent à la portée de l'Accord actuel	Alberta et Colombie-Britannique	le rapport préliminaire avril 2004

Objectif:	Autorité responsable :	Date d'achèvement:
4. Élaborer un plan de communications exhaustif	Nouveau-Brunswick et Yukon	avril 2004
3.0 Objectifs à long terme		
Objectif:	Autorité responsable :	Date d'achèvement:
1. Renouveler l'engagement de faire honneur à toutes les obligations prévues par l'ACI dans sa version actuelle	Québec	d'ici la fin de 2004, les ministres sectoriels remettront aux ministres responsables du commerce intérieur les plans de travail et les échéanciers détaillés qui leur permettront de remplir les obligations qui relèvent de leur secteur; un rapport d'étape devra être produit d'ici juillet 2005.
2. Mener à terme les négociations au sujet du chapitre sur l'énergie	Alberta	réunion annuelle des ministres en 2005
3. Améliorer le mécanisme de règlement des différends de l'ACI (<i>examen complet du mécanisme de règlement des différends</i>)	Saskatchewan	réunion annuelle des ministres en 2005
4. Analyser et régler les questions relatives aux subventions aux entreprises	Manitoba	réunion annuelle des ministres en 2005
5. Régler les questions relatives à la mobilité de la main-d'œuvre, notamment, mais sans restreindre la généralité de ce qui précède, celle de la reconnaissance des titres de compétence étrangers	Ontario	réunion annuelle des ministres en 2005

Objectif:	Autorité responsable :	Date d'achèvement:
6. Colmater les brèches qui existent entre le champ d'application de l'ACI et les enjeux qui échappent à la portée de l'Accord actuel	Alberta et Colombie-Britannique	le plan de travail sera mis au point lors de la réunion annuelle des ministres en 2005; l'échéancier de la mise en œuvre des mesures retenues pour colmater les brèches recensées sera intégré au plan de travail.
7. Accélérer l'harmonisation des règlements et des normes	Nouvelle-Écosse	réunion annuelle des ministres en 2005
8. Passer en revue la portée et le champ d'application du chapitre sur l'agriculture	Île-du-Prince-Édouard	les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'agriculture termineront leur examen au plus tard lors de leur réunion annuelle de juin ou juillet 2005
9. Améliorer le chapitre sur les marchés publics	Terre-Neuve et Labrador	réunion annuelle des ministres en 2005
4.0 Autres affaires		
1. On invite les provinces et les territoires à entreprendre, individuellement ou en groupes, des travaux de recherche et d'analyse au sujet des enjeux propres au commerce intérieur et des autres questions d'actualité	les provinces et les territoires	en cours